

Collège Victoire-Daubié. Contre le harcèlement

(Le télégramme le 13 octobre 2017)



Les collégiens de Victoire-Daubié se sont mobilisés pour la Journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école. Ils avaient revêtu pour cela un haut de couleur bleue. (Photo : collège Victoire-Daubié)

Le Blue Shirt Day est la journée organisée dans les établissements scolaires pour dire non au harcèlement. Elle a eu lieu vendredi à Victoire-Daubié.

Le collège Victoire-Daubié a souhaité marquer de sa pierre, la Journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire. Ce fléau touche chaque année 700.000 enfants, qui souffrent au quotidien de brimades, de moqueries, de mises à l'écart, voire de violences physiques. Détecter les harcèlements, libérer la parole, permettre aux victimes de trouver l'aide nécessaire, font partie des buts de cette journée.

Le bien-être des jeunes avant tout

Vendredi, afin de sensibiliser l'ensemble des collégiens à cette cause, plusieurs élèves volontaires, aidés par le personnel de la vie scolaire et le CPE, ont présenté leur projet à toutes les classes. Ils ont insisté sur l'importance du thème, pour le bien-être de tous les enfants et adolescents dans leur collège. Ils ont également demandé à leurs camarades, ainsi qu'aux enseignants de porter un haut de couleur bleue, teinte symbolisant la lutte contre le harcèlement, pour faire de cette journée le « Blue shirt day ». Dans la cour, tous les collégiens se sont regroupés, pour former deux messages hauts et forts : « Stop » et « Non au harcèlement ». « Par ailleurs, ce groupe d'élèves volontaires participe également à un atelier, sur la pause méridienne du vendredi, jusqu'en janvier, pour participer au Concours national "Non au harcèlement". Ils travaillent actuellement à la réalisation d'une vidéo, avec le concours des enseignants d'arts plastiques, de français et le CPE », précise Élise Person, professeure. Dans d'autres matières, les enseignants ont également abordé ce thème, par différents supports adaptés à leurs cours. À noter Un numéro vert gratuit est mis en place pour les signalements : le 30.20. Ce standard est ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 20 h et le samedi de 9 h à 18 h, sauf les jours fériés.